

APPEL À PROJETS REALISATION DE FRESQUE EN CONCERTATION ET PARTICIPATIVES DANS LA RESIDENCE TOIT ET JOIE – POSTE HABITAT

7 ARTISTES / 7 RÉSIDENCES

Année 2025

La direction du patrimoine et de la politique de la ville du bailleur social Toit et Joie – Poste Habitat invite des artistes à mener un projet de création artistique partagée dans trois résidences de son patrimoine.

PRÉSENTATION DU GROUPE POSTE HABITAT

Depuis plus de 65 ans, les équipes du Groupe Poste Habitat se consacrent à l'intérêt général avec la mise en œuvre d'un éventail de solutions de logements sociaux pour toutes et tous : logements familiaux en locatif social, accession sociale à la propriété, résidences étudiantes, résidences à caractère très social.

Au service des collectivités locales, de l'État et de La Poste, le groupe Poste Habitat gère plus de 17 000 logements par le biais de ses 4 sociétés : Toit et Joie - Poste Habitat, Poste Habitat Rhône-Alpes, Poste Habitat Provence, Poste Habitat Normandie.

Toit et Joie - Poste Habitat, maison-mère du groupe, accompagne plus de 15 000 familles répartis sur 85 communes d'Ile-de-France.

LA REALISATION DE FRESQUES AU SERVICE DE L'APPROPRIATION DES LIEUX ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Toit et Joie – Poste Habitat cherche à travers différents formats de chantier à ouvrir la discussion sur la façon dont les habitant.es peuvent contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie.

L'intervention de l'artiste s'inscrit ainsi dans ce cadre. L'artiste doit concevoir à travers des ateliers une proposition artistique qui se matérialisera par la réalisation de fresques des supports variés (portes de gaine technique, rampes d'escaliers, murs, etc.). L'artiste intervient sur des lieux d'usages. A travers la collaboration entre l'artiste et les habitant.es, l'objectif visé par le bailleur est l'appropriation des lieux par les habitant.es afin de réduire les usages qui contribuent à la dégradation du cadre de vie. Par ailleurs, la réalisation d'œuvres au sein de la résidence contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Pour ce faire, le bailleur a mis en place des ateliers communément dénommés « ateliers de médiation artistique » qui visent à faire participer les habitant.es à la réflexion et la conception de l'œuvre. L'artiste doit ainsi introduire le public cible à son univers artistique et trouver des moyens d'intégrer leurs réflexions et productions à la proposition artistique qu'il fera au bailleur. L'artiste doit pouvoir adapter ces temps de conception, réflexion et réalisation à un public jeune. Par ailleurs, les projets doivent permettre des échanges et des rencontres, des initiations à des pratiques artistiques, mais surtout un partage des engagements, démarches créatives, expertises et imaginaires de chacun.e.

Pour l'année 2025, 7 résidences accueilleront des chantiers artistiques.

- Résidence de Massy (91) / Un artiste sélectionné
- Résidence des Ulis (91) / Un artiste sélectionné
- Résidence d'Evry (91) / Un artiste sélectionné
- Résidence de Villepinte (93) / Un artiste sélectionné
- Résidence de Sevran (93) / Un artiste sélectionné
- Résidence de Garges les Gonesse (95) / Un artiste sélectionné
- Résidence d'Argenteuil (95) / Un artiste sélectionné

SPECIFICITES DES PROJETS

Massy

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Massy est située au 1-15 Allée d'Ajaccio / 1-15 rue d'Alger, 91300.

Elle compte 160 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

Ce chantier se déroulera sur deux bâtiments de Toit et Joie, le 3 et 5 rue d'Alger où nous observons une occupation permanente causant des nuisances sonores aux locataires et des dégradations sur le bâti. Ce projet a été pensé et coconstruit avec le service de prévention et insertion de la Ville de Massy. L'objectif de ce chantier est d'entamer un dialogue à travers ce projet avec les jeunes qui occupent le hall et de sensibiliser ces derniers au respect du cadre de vie. Le projet attendu doit donc intégrer les jeunes à part entière dans la création de la fresque : il est possible de proposer des activités hors les murs, visite de musée, déambulations etc...

Nous travaillerons également l'entente et le vivre-ensemble entre les locataires de l'EPHAD Hibiscus, qui est situé en face de la résidence de Toit et Joie, et les jeunes.

Pour ce faire, trois ateliers de médiation artistique sont prévus avant la réalisation des fresques.

Temporalité

- Entre le lundi 14 avril et le vendredi 18 avril : l'artiste mènera 3 ateliers de médiation artistique de deux heures avec les jeunes. Ces ateliers devront impérativement être menés pendant cette période et se faire en après-midi selon les disponibilités des jeunes. En matinée durant cette période, les jeunes seront encadrés par une entreprise d'insertion pour remettre en peinture les cages d'escalier.
- Du vendredi 18 au mardi 22 avril : période de conception de la proposition artistique
- Du mardi 22 au mercredi 23 avril : envoi par l'artiste de la proposition artistique au bailleur et validation de la proposition
- Du jeudi 23 au vendredi 25 avril : réalisation du début de la fresque avec les jeunes. Les jeunes ne participeront à la réalisation des fresques que le jeudi et vendredi sur les derniers temps de vacances scolaires.
- Du 25 avril au 30 avril : L'artiste termine la fresque seul.

	Lundi 14/04	Mardi 15/04	Mercredi 16/04	Jeudi 17/04	Vendredi 18/04
Matin (8h30-12h00)	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune
Pause					
Après-midi (13h30-17h00)	Atelier 1	Atelier 2	Chantier jeune	Atelier 3	Chantier jeune

	Lundi 21/04	Mardi 22/04	Mercredi 23/04	Jeudi 24/04	Vendredi 25/04
Matin (8h30-12h00)	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeunes	Participation des jeunes à la peinture artistique	Participation des jeunes à la peinture artistique
Pause					
Après-midi (13h30-17h00)	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune	Participation des jeunes à la peinture artistique	Participation des jeunes à la peinture artistique

Public

- Prioritairement les jeunes qui sont à l'origine de l'occupation des halls
- Les jeunes locataires de Toit et Joie – Poste Habitat, et plus largement les jeunes habitant.es du quartier Opéra

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Attendu technique

- Application d'une couche de primaire avant réalisation de la fresque
- Nettoyage complet du chantier après réalisation
- Application d'un vernis brillant à la fin du chantier

Dotation et mesures de la fresque

Le projet est financé à hauteur de 10 000 euros TTC. Le projet porte sur deux bâtiments. Chaque bâtiment compte trois surfaces de 3m*2m à peindre et une surface de 6m*3m (exemple en image ci-dessous) soit 25m² de surface à peindre par bâtiment pour un total d'environ 50m² de fresque. Le support des murs est composé de carrelage de petite taille.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat-e, la présence artistique sur le terrain du projet avec les habitants-es, les ateliers de création avec les jeunes, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

(1) Exemple d'un atelier de concertation avec les jeunes



(2) Type de support en cage d'escalier pour la fresque (carrelage au mur)

Avant





Après (fresque réalisée en 2023 sur une cage d'escalier similaire au 3 et 5 rue d'Alger)

Garges les Gonesse

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Garges Les Gonesse est située au 2-3-4 Place Germain Soufflot.

Elle compte 139 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

Dans le cadre du déplacement du local encombrant et de sa rénovation, nous souhaitons qu'un artiste habille la descente du nouveau local encombrants afin de faciliter son identification. Le local encombrants de la résidence fait l'objet de nombreux mésusages (dépôts au mauvais endroit, dépôt en dehors du local...). Ces mésusages portent atteinte au cadre de vie et alourdissent la charge de travail du personnel de proximité. Ainsi, les objectifs de cette œuvre sont pluriels :

- Améliorer la visibilité du local
- Embellir le cadre de vie des résidents en mêlant signalétique et esthétique de l'œuvre.
- Faciliter la compréhension de la gestion des encombrants

L'œuvre devra intégrer les mots « Local encombrant ».

Le mur sera préalablement couvert d'enduit et repeint en blanc par un prestataire.



Descente du local encombrants - 7 mètres

Temporalité

- Présentation de 2 esquisses par l'artiste : 30/04/2025
- Concertation et vote des locataires : mois de mai 2025
- Réalisation : juin 2025

Public

- Les locataires de Toit et Joie

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les locataires.

Dotation

Le projet est financé à hauteur de 3 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat-e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitants-es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail et les fournitures nécessaires dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

Villepinte

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Villepinte est située au 9-15 avenue Salvador Allende / 2-8 avenue Jacques Duclos.

Elle compte 97 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

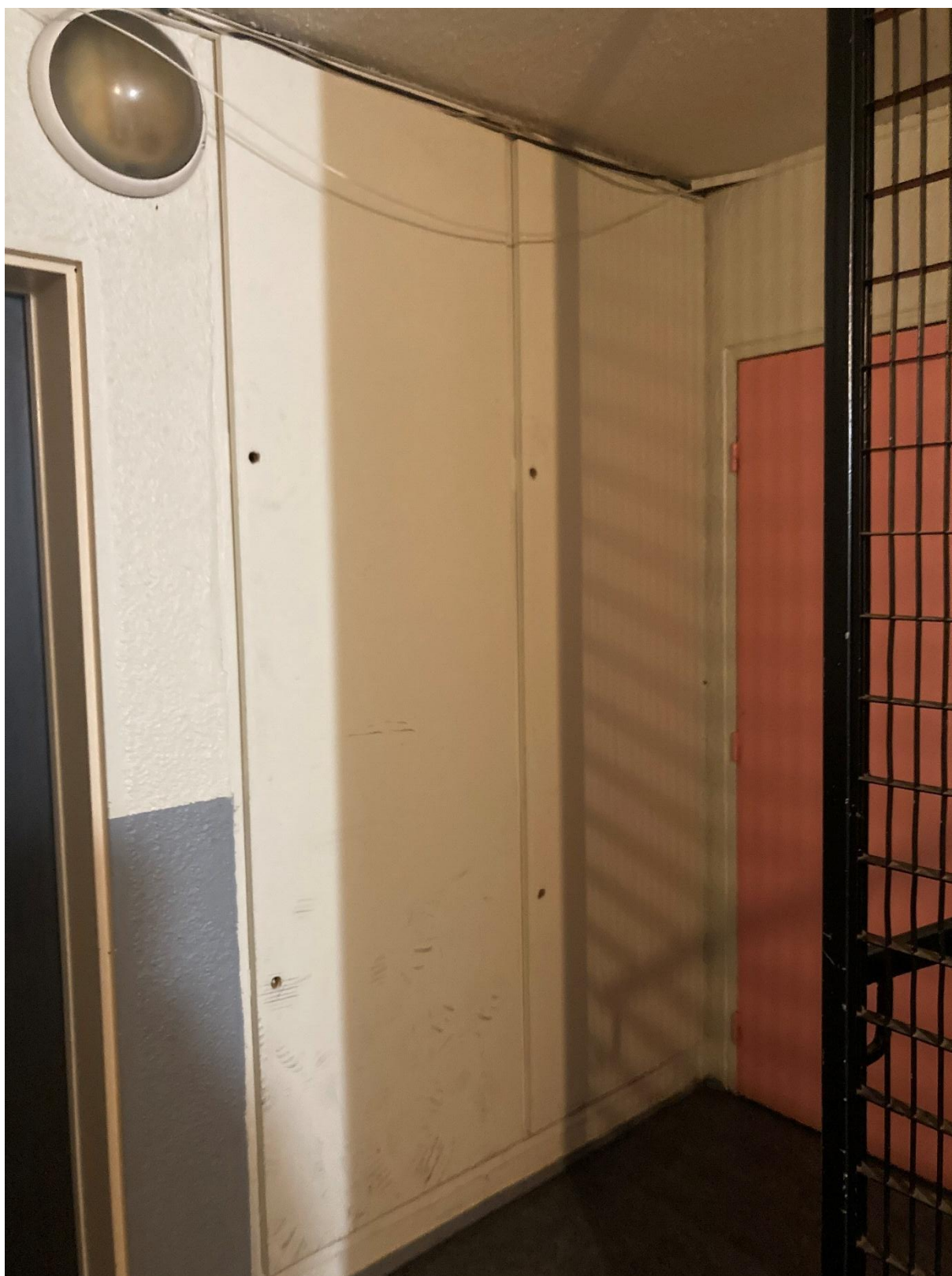
Ce chantier s'inscrit dans la volonté du bailleur d'améliorer les espaces communs de la résidence et de faciliter l'appropriation des lieux par les locataires. En 2023, certains cages d'escaliers et paliers ont été repeintes en chantier éducatif, mais les portes des gaines techniques sont restées vétustes. Ainsi, nous souhaitons les repeindre en chantier éducatif mais intégrer une dimension artistique au projet, en faisant réaliser des œuvres sur les portes des gaines techniques.

Le chantier se situe au niveau du 2,4,6,8 avenue Jacques Duclos. Nous avons au total :

- 4 portes par bâtiments (1 porte par étage et 1 porte au rez-de-chaussée)
- 4 bâtiments
- Soit 16 portes de 1,5 mètres de large sur 2,5 mètres de long.







Temporalité

- 2 ateliers de médiation avec les jeunes le 14/04 et le 15/04.
- Travail sur la proposition artistique par l'artiste : entre le 16/04 et le 24/04.
- Atelier de participation des jeunes à la réalisation des fresques : 25/04.
- Peinture des œuvres par l'artiste seul : à partir du 28/04.

	Lundi 14/04	Mardi 15/04	Mercredi 16/04	Jeudi 17/04	Vendredi 18/04
Matin (8h30-12h00)	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune
Pause					
Après-midi (13h30-17h00)	Atelier 1	Atelier 2	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune

	Lundi 21/04	Mardi 22/04	Mercredi 23/04	Jeudi 24/04	Vendredi 25/04
Matin (8h30-12h00)	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune	Participation des jeunes à la peinture artistique
Pause					
Après-midi (13h30-17h00)	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune	Chantier jeune	Participation des jeunes à la peinture artistique

Public

- Les jeunes locataires de Toit et Joie – Poste Habitat, et plus largement les jeunes habitant.es du quartier

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Dotation

Le projet est financé à hauteur de 8 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat-e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitants-es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail et les fournitures nécessaires dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

Sevran

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Garges Les Gonesse est située au 13 rue Charles Conrad. Elle compte 44 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

La résidence Toit et Joie accueille un Centre Medico Psychologique. Ce centre fait l'objet de nombreuses dégradations, notamment du jets de déchets par les passants vers la cour du CMP de l'extérieur.

Dans ce cadre, nous souhaitons demander à un artiste d'habiller les grillages avec une structure solide. Cette structure permettrait de répondre à différents objectifs :

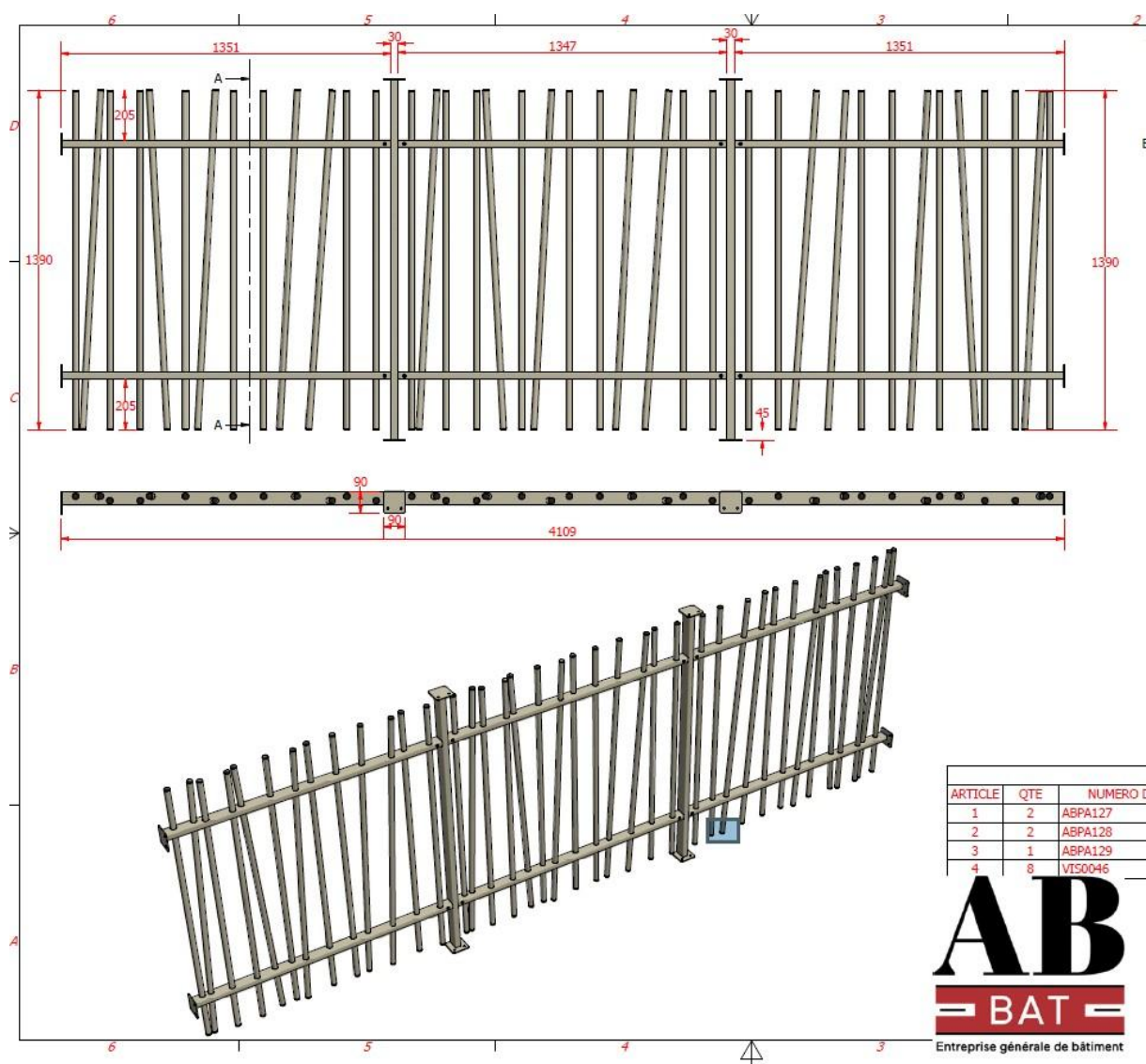
- Limiter les jets de déchets par l'extérieur via l'obstruction des trous de la grille
- Permettre aux habitants de mieux identifier le CMP
- Rendre plus esthétiques les grillages



ENVIRON 6 METRES DE LONG



ENVIRON 3.5 METRES DE LONG



TYPE DE GRILLAGE

Temporalité

- Concertation avec le CMP : Mai 2025
- Validation de la structure : fin mai 2025
- Réalisation : juin 2025

Public

- Les locataires de Toit et Joie
- Le CMP

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les locataires.

Dotation

Le projet est financé à hauteur de 7 000 euros TTC.
 Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat-e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitants-es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail et les fournitures nécessaires dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

Les Ulis

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat des Ulis est située au 1-20 allée Limousine / 1-14 allée des Trèfles et 1-11 allée Rosalie au sein de la commune des Ulis. Elle compte 583 logements pour 42 bâtiments d'habitat collectif. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

Ce chantier se déroulera sur un pan de mur de 25m² sur une descente de parking de Toit et Joie situé au 1 allée Rosalie. Le quartier du Barceau est un des seuls quartiers des Ulis qui ne possèdent pas de fresque rappelant l'identité du quartier. Le but de ce projet est donc de proposer plusieurs maquettes aux habitants du Barceau, par le biais d'un vote sur au sein de la résidence (partagé sur une plateforme digitale exclusive à la commune des Ulis).

Ce travail artistique est un chantier éducatif artistique. Il est donc demandé à l'artiste de construire son projet de fresque avec un groupe de jeunes habitants du quartier du Barceau aux Ulis, sélectionnés en amont par une structure jeunesse partenaire de Toit et Joie. Les jeunes sont amenés à réaliser trois propositions d'œuvres avec l'artiste et réaliser une partie du chantier artistique avec ce dernier. Ces

propositions seront développées au cours de deux ateliers de concertation avant le chantier de peinture. Ces ateliers de concertation sont animés par l'artiste au sein d'un local mis à disposition par Toit et Joie et ont pour but d'impliquer le groupe de jeunes dans la réflexion et la conception de la fresque (thèmes, couleurs, motifs etc...). Le projet se déroule sur deux semaines : la première semaine est consacrée à la création du projet de fresque. L'artiste a ensuite quelques jours pour soumettre une proposition de maquette. A validation de Toit et Joie, l'artiste peut démarrer le chantier en encadrant les jeunes à la réalisation de la fresque sur les premiers jours de chantier.

Temporalité

- Entre le lundi 7 juillet et le vendredi 11 juillet : l'artiste mènera 2 ateliers de médiation artistique de deux heures avec les jeunes. Ces ateliers devront impérativement être menés pendant cette période et se faire en matinée où après-midi selon les disponibilités des jeunes.
- Du vendredi 11 au mardi 15 juillet : période de conception de la proposition artistique
- Du mardi 15 au mercredi 16 juillet : envoi par l'artiste de la proposition artistique au bailleur et validation de la proposition
- Du jeudi 17 au vendredi 18 juillet : réalisation du début de la fresque avec les jeunes.
- A partir du vendredi 18 juillet : l'artiste peut terminer le chantier artistique et réaliser les finitions seul.

	Lundi 7/07	Mardi 8/07	Mercredi 10/07	Jeudi 11/07	Vendredi 12/07
Matin (8h30-12h00)					
Pause					
Après-midi (13h30-17h00)	Atelier 1	Atelier 2			

	Lundi 13/07	Mardi 14/07	Mercredi 15/07	Jeudi 16/07	Vendredi 17/07

Matin (8h30-12h00)			Proposition artistique et validation par Toit et Joie	Participation des jeunes à la peinture artistique	Participation des jeunes à la peinture artistique
Pause					
Après-midi (13h30- 17h00)				Peinture des jeunes à la peinture artistique	Participation des jeunes à la peinture artistique

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Attendu technique

- Application d'une couche de primaire avant réalisation de la fresque
- Nettoyage complet du chantier après réalisation
- Application d'un vernis brillant à la fin du chantier

Dotation et mesures de la fresque

Le projet est financé à hauteur de 6 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat·e, la présence artistique sur le terrain du projet avec les habitants·es, les ateliers de création avec les jeunes, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.



Entrée du parking souterrain avec portail - Support mural de la fresque



Vue d'ensemble du support de la fresque

Evry-Courcouronnes

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat du 1-10 du square de l'oncle Archibald à Evry-Courcouronnes. Elle compte 70 logements pour 10 bâtiments d'habitat collectif. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

Ce chantier portera sur un pan de mur d'environ 80 m² au niveau d'une descente de parking de Toit et Joie situé à l'intérieur de la résidence. Le but de ce projet est d'accompagner l'embellissement de la résidence déjà entamée par la création d'une fresque en pignon de façade en 2024.

Ce travail artistique est un chantier éducatif artistique. Il est donc demandé à l'artiste de construire son projet de fresque avec un groupe de jeunes habitants du quartier du Barceleau aux Ulis, sélectionnés en amont par une structure jeunesse partenaire de Toit et Joie. Les jeunes sont amenés à réaliser trois propositions d'œuvres avec l'artiste et réaliser une partie du chantier artistique avec ce dernier. Ces propositions seront développées au cours de deux ateliers de concertation avant le chantier de peinture et feront l'objet d'un vote final par les habitants de la ville par le biais d'une plateforme digitale citoyenne. Ces ateliers de concertation sont animés par l'artiste au sein d'un local mis à disposition par Toit et Joie et ont pour but d'impliquer le groupe de jeunes dans la réflexion et la conception de la fresque (thèmes, couleurs, motifs etc...). Le projet se déroule sur deux semaines : la première semaine est consacrée à la création du projet de fresque. L'artiste a ensuite quelques jours pour soumettre une proposition de maquette. A validation de Toit et Joie, l'artiste peut démarrer le chantier en encadrant les jeunes à la réalisation de la fresque sur les premiers jours de chantier.

Temporalité

- Entre le lundi 7 juillet et le vendredi 11 juillet : l'artiste mènera 2 ateliers de médiation artistique de deux heures avec les jeunes. Ces ateliers devront impérativement être menés pendant cette période et se faire en matinée où après-midi selon les disponibilités des jeunes.
- Du vendredi 11 au mardi 15 juillet : période de conception de la proposition artistique
- Du mardi 15 au mercredi 16 juillet : envoi par l'artiste de la proposition artistique au bailleur et validation de la proposition
- Du jeudi 17 au vendredi 18 juillet : réalisation du début de la fresque avec les jeunes.
- A partir du vendredi 18 juillet : l'artiste peut terminer le chantier artistique et réaliser les finitions seul.

	Lundi 7/07	Mardi 8/07	Mercredi 10/07	Jeudi 11/07	Vendredi 12/07
Matin (8h30-12h00)					
Pause					
Après-midi (13h30-17h00)	Atelier 1	Atelier 2			

	Lundi 13/07	Mardi 14/07	Mercredi 15/07	Jeudi 16/07	Vendredi 17/07
Matin (8h30-12h00)			Proposition artistique et validation par Toit et Joie	Participation des jeunes à la peinture artistique	Participation des jeunes à la peinture artistique
Pause					
Après-midi (13h30-17h00)				Peinture des jeunes à la peinture artistique	Participation des jeunes à la peinture artistique

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Attendu technique

- Application d'une couche de primaire avant réalisation de la fresque
- Nettoyage complet du chantier après réalisation
- Application d'un vernis brillant à la fin du chantier

Dotation et mesures de la fresque

Le projet est financé à hauteur de 8 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat·e, la présence artistique sur le terrain du projet avec les habitants·es, les ateliers de création avec les jeunes, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.



Evry- Entrée du parking souterrain vue du portail



Evry - Entrée du parking souterrain



Evry - Entrée du parking souterrain vue rapprochée du portail automatique

Argenteuil

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat du 13 rue Voltaire et 98-100-102 avenue Maurice Utrillo à Argenteuil.

Contexte

Ce chantier portera sur la remise en peinture intelligente de trois locaux de jets d'ordures ménagères. Le but de ce travail artistique est d'embellir les locaux et d'emmener le locataire vers le bon geste de tri par des motifs incitatifs. L'artiste aura donc la liberté de créer une œuvre colorée, avec des motifs et un texte court en lien avec les thèmes du recyclage et de la citoyenneté, tout en utilisant la peinture murale comme un facilitateur du geste de tri. Les trois locaux représentent environ 200 m² de peinture avec une surface sol et un soubassement mur en carrelage. La remise en peinture colorée de type « incitative » ne porte que sur les murs où les bacs de tri sont disposés, les sols et le plafond. Le reste des supports muraux des locaux feront l'objet d'une simple remise en peinture blanche. Chaque mur comporte deux bacs de tri à sa base et un luminaire LED situé à 2 mètres au-dessus du sol. Les trois locaux ne sont pas identiques. Les candidats peuvent nous contacter pour plus de photographies des locaux qui vont accueillir la remise en peinture. Une visite de site peut également être programmée.

Mesure des locaux :

- Local n°1 au 98 A avenue Maurice Utrillo : 6m*4,31m*4m
- Local n°2 au 102 A avenue Maurice Utrillo : 4m*7m*4m
- Local n°3 au 102 B avenue Maurice Utrillo : 3,63m*4m*4m

Temporalité

- Mai 2025

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux.

Attendu technique

- Préparation complète du chantier avec ponçage et grattage
- Application d'une couche de primaire avant réalisation de la fresque
- Nettoyage complet du chantier après réalisation
- Application d'un vernis brillant à la fin du chantier
- Utilisation d'une peinture sol sur les sols

Dotation et mesures de la fresque

Le projet est financé à hauteur de 8 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat-e, la présence artistique sur le terrain du projet avec les habitants-es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.



Local n°1 – vue depuis l'entrée



Local n°2 – vue depuis l'entrée



Local n°3 – vue depuis l'entrée



Exemple de fresque « incitative » aux gestes de tri – projection réalisée par une intelligence artificielle

CANDIDATER

L'appel à projet s'adresse aux artistes professionnel·les, seul·es ou formé·es en collectif, compagnie ou association de toutes les disciplines artistiques, pouvant témoigner d'un parcours professionnel et d'une expérience de travail avec des publics (habitant·es ou groupes constitués).

Les candidatures sont à déposer via un formulaire en ligne avant le 11 mars 2025, disponible à l'adresse suivante :

Le dossier comprend des informations sur les projets réalisés du ou de la candidat·e (CV, portfolio, ou dossier de présentation), un texte de présentation du projet artistique du ou de la candidat·e, ainsi que de sa proposition de travail aux publics ciblés par Toit et Joie – Poste Habitat. Toute candidature effectuée avec des informations incomplètes ou erronées sera refusée. L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve par les candidat·es de toutes les conditions énoncées dans le présent appel à projet.

DÉSIGNATION DE L'ÉQUIPE OU DE L'ARTISTE LAURÉAT·E

Tous les dossiers seront examinés et une pré sélection de six à dix dossiers sera réalisée par la direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat. À l'issue de cette présélection, qui aura lieu le 13 mars, les candidat·es retenu·es seront invité·es à venir présenter leur projet devant un jury composé de représentant·es de Toit et Joie – Poste Habitat.

Les entretiens auront lieu le 19 février. Le jury sera présidé par le pôle de développement social urbain et Patricia Guérin, directrice de la culture de Toit et Joie – Poste Habitat.

CRITÈRES DE PRÉ SÉLECTION DES DOSSIERS (12 mars 2025)

L'artiste pourra lors de son passage en jury se positionner sur une ou plusieurs résidences.

Le jury évaluera les propositions sur les critères suivants :

- Qualité des expériences et créations artistiques passées ;
- Capacité d'immersion dans la résidence et le territoire ;
- Expériences de projets du ou de la candidat·e auprès de publics diversifiés, en dehors d'un cadre scolaire ;

CRITÈRES DE SÉLECTION DES QUATRE LAUREAT·ES (19 mars 2025)

Le jury sera attentif aux éléments suivants pour les chantiers de Massy, Villepinte, Les Ulis, Evry, Garges les Gonesse et Argenteuil :

- Expériences de projets du ou de la candidat·e auprès de publics diversifiés, en dehors d'un cadre scolaire ;
- Proposition du contenu des ateliers de médiation artistique, incluant la réflexion sur comment inclure les jeunes dans la définition de la proposition artistique ;
- Réflexion sur comment en fonction du support de la fresque et de l'environnement l'univers de l'artistique s'intégrera dans l'habitat.

Le jury sera attentif aux éléments suivants pour le chantier de Sevrans :

- Expériences de projets du ou de la candidat·e auprès de publics diversifiés ;
- Proposition du contenu des ateliers de médiation artistique avec les locataires ;
- Proposition technique pour l'habillage des grillages

ENGAGEMENTS DU OU DE LA LAURÉAT·E

Le ou la lauréat·e s'engage à :

- Travailler en collaboration avec les équipes de Toit et Joie – Poste Habitat afin de faire évoluer sa proposition artistique ;
- Assurer une présence effective sur le terrain du projet.

CALENDRIER

Ouverture de l'appel à candidature : 19 février 2025

Clôture de l'appel : 11 mars 2025 à 23h59

Comité de pré-sélection des dossiers : 12 mars 2025

Annonce des candidat.es pré-sélectionn.ées : 13 mars 2025

Comité de sélection des lauréats : 19 mars 2025

Annonce des lauréat.es : le 21 mars 2025

CONTACTS

Ndeye MBEGUERE

Chargé de projet développement social urbain

Direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat

Téléphone : 06 65 74 48 67

ndeye.mbeguere@toitetjoie.com

Annabel COZON

Responsable du développement social urbain

Direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat

Téléphone : 01 40 43 44 92 - Téléphone : 07 79 82 30 80

annabel.cozon@toitetjoie.com

Joachim CHATAIN

Chargé de projet développement social urbain

Direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat

Téléphone : 06 14 43 44 81

joachim.chatain@toitetjoie.com